

L'An deux mille vingt-quatre, le 13 Février, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 6 février 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h00, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence, Madame TREMEL Emmanuelle

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Madame MARTIN Rosine, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine.

ORDRE DU JOUR

Décision 1 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

Décision 2 : TOURISME ET GRANDS EVENEMENTS

Médiévales d'Epieds - Festival ça Sonne à la Porte - Tarifs des emplacements et de mise en vente de produit divers

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

☞ **d'OCTROYER** une subvention de 205,00 € à Madame Katarzyna ROZYCKA, propriétaire occupante, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH-RU

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH-RU, à Madame Micheline DUTRY, locataire, une subvention de 264,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH-RU, à Madame Martine GRENIER, propriétaire occupante, une subvention de 640,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Raoul GOMES, propriétaire bailleur, une subvention de 1 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Jocelyne TALON, propriétaire occupante, une subvention de 1 291,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur David MARTINONI, propriétaire occupant, une subvention de 1 464,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Marian KUBICK, propriétaire occupant, une subvention de 1 880,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Mehmet SANKO, propriétaire occupant, une subvention de 2 047,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Michel TOUZART, propriétaire occupant, une subvention de 2 301,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Valérie PHILIPPE, propriétaire occupante, une subvention de 2 370,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique

- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Florian VANELLE, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Franck POIRIER, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Hélène MICHAUT, propriétaire occupante, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Ludovic MARREAU, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Myriam LASNON, propriétaire occupante, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Rodolphe LAMBERT, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique ;
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Clément JEANNE, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Benjamin GREUILLET, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Tosin FAROYE, propriétaire occupant, une subvention de 2 505,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Pierre DE PAUW, propriétaire occupant, une subvention de 3 000,00 €, pour des travaux de rénovation énergétique
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Carine HARMEAU, propriétaire occupante, une subvention de 3 714,00 €, pour des travaux de rénovation d'un habitat indigne et très dégradé
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Jérémie PREVOST, propriétaire bailleur, une subvention de 6 002,00 €, pour des travaux de rénovation d'un habitat indigne et très dégradé
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Diousse GOMIS, propriétaire occupant, une subvention de 384,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur et Madame Michel et Sylviane DALLEAU, propriétaires occupants, une subvention de 454,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Alain FLEURY, propriétaire occupant, une subvention de 496,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile ;
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à monsieur Pierre POULAIN, propriétaire occupant, une subvention de 516,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Michelle BAILLY, propriétaire occupante, une subvention de 632,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Monsieur Daniel FERRE, propriétaire occupant, une subvention de 677,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Maryse NORMAND, propriétaire occupante, une subvention de 768,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Simone ROUSSELOT, locataire, une subvention de 829,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Jeannine VAN LAERE, propriétaire occupante, une subvention de 1 021,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile
- **OCTROYER**, dans le cadre de l'OPAH de territoire, à Madame Claudine PORTRET, propriétaire occupante, une subvention de 1 329,00 €, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou maintien à domicile.

☞ **de FIXER**, à l'occasion de l'organisation des Médiévales d'Epieds et du Festival ça Sonne à la Porte, les tarifs de location des emplacements et les tarifs des produits divers mis en vente, tels que ci-après :

MÉDIÉVALES D'EPIEDS - tarifs pour les 2 jours

- Tarif d'emplacement forfaitaire pour les stands de vente d'objets et produits alimentaires artisanaux (6m maximum) : 53€
- Tarif pour les stands de restauration sur place :
 Inférieur à 5 m : 100€
 5m à 7 m: 200€
 + de 7 m : 300€

FESTIVAL CA SONNE A LA PORTE - tarifs pour les 2 jours

TYPES DE TARIFS	TARIFS 2022	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Vente aux festivaliers			
Jeton	1 €	1 €	1 €
Gobelet	1 €	1 €	1 €
Boisson chaude	1 €	1 €	1 €
Boisson sans alcool	2 €	2 €	2 €
Bière 25 cl	3 €	4 €	4 €
Vin 12,5 cl	3 €	3 €	3 €
Bière 50 cl	6 €	7 €	7 €
T-shirt édition en cours	10 €	15 €	20 €
T-shirt anciennes éditions	5 €	10 €	15 €
Emplacement camping par nuitée	3 €	5 €	5 €
Emplacement vendeurs ambulants avec puissance 2 x 16 ampères (6KW) inclu			
1m à 3m linéaires	200 €	220 €	250 €
3m à 5m linéaires	300 €	330 €	350 €
5m à 7m linéaires	400 €	440 €	450 €
7m à 10m linéaires	500 €	550 €	600 €
Puissance électrique SUPPLÉMENTAIRE			
1x 16 ampères supplémentaire 3KW	0 €	0 €	50 €
1x 32 ampère supplémentaire 6KW	0 €	0 €	100 €
1x Tetra 32 supplémentaire 18KW	0 €	0 €	250 €
1x Tetra 63 supplémentaire 36KW	0 €	0 €	500 €